



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT 944-01

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Rosemère :

**QUE** le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 21 août 2023, le règlement suivant :

**944-01 – Règlement abrogeant le Règlement 944 décrétant une dépense et un emprunt de 128 000\$ pour des travaux de mise à niveau et de mise aux normes du poste de pompage Lauréanne.**

**QUE** ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMAH), le 26 octobre 2023 ;

**QU'**il est déposé au greffe de la municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau ;

**QU'**il entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

FAIT À ROSEMÈRE CE 6 NOVEMBRE 2023.

Le greffier adjoint,

Me Alexandre Bélisle-Desjardins, avocat